

Célébration de la fête nationale au "Petit Rütli" de Macolin

Autor(en): **Guisan, Henri**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **10 (1953)**

Heft 8

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-996270>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Célébration de la fête nationale au « Petit Rütli » de Macolin

Pour la troisième fois consécutive depuis que le Général Guisan en a assumé le haut patronage, la fête nationale du 1^{er} Août fut célébrée avec une ferveur toute particulière dans le cadre prestigieux de la piscine de Macolin.

Diverses productions fort réussies, dont entre autres les démonstrations de gymnastique artistique d'un groupe de quatre gymnastes et celles du groupe folklorique « Mon Pays » de Fribourg, précédèrent la belle allocution de notre vénéré général, que nous avons l'honneur de reproduire ci-après. Signalons que le général était accompagné de M^{me} Guisan et qu'un accueil chaleureux fut réservé à nos hôtes d'honneur aussi illustres que sympathiques.

Discours du Général Guisan

Chers amis et chers Confédérés,

Après une longue attente, j'ai ce soir le grand plaisir de pouvoir célébrer, avec vous, notre fête nationale. Je suis heureux, croyez-le, d'être des vôtres, car nombreux sont les souvenirs et les liens qui m'attachent au Jura bernois, à ses soldats du Rgt. 9 que j'eus l'honneur de commander pendant la première guerre mondiale. Je me réjouis aussi de revoir, à cette occasion, cette belle contrée, ce petit « Rütli de Macolin », où je me sens à la maison !

En ce soir du 1^{er} août, en cette journée commémorative du 662^e anniversaire de notre Confédération, notre premier devoir est d'adresser une pensée de reconnaissance aux générations qui nous ont précédés, à nos aînés et tout d'abord à ces quelques montagnards décidés qui, en cette journée historique d'août 1291 ont élaboré avec l'aide de Dieu, sur la prairie du Rütli, les fondements de notre Confédération. Ils eurent le courage et la volonté d'être maîtres de leur destinée, c'est-à-dire des hommes libres épris de justice, des hommes profondément unis dans le respect de leurs droits et de leurs coutumes, des hommes ayant déjà devant les yeux un idéal de liberté et de solidarité. Grâce à ces principes strictement observés au cours des siècles, la Suisse est devenue peu à peu, non sans luttes et sans orages, ce qu'elle est aujourd'hui, unie et indivisible. C'est cet esprit de solidarité et de résistance aux pressions extérieures qui nous permit de tenir durant les deux guerres mondiales.

Cette patrie, ses libertés et son indépendance, nous l'avons héritée de nos pères. Bientôt nous la remettrons à la génération qui monte, à nos enfants. A nous de la leur remettre intacte. Leur tâche principale sera, comme elle l'a été pour nos pères et pour nous-mêmes, parfois difficile, exigeante, car elle demandera un dévouement complet au pays et une volonté inébranlable de le servir.

A nous les anciens ! de préparer à cette tâche notre jeunesse d'aujourd'hui qui seront les citoyens de demain. Il est plus important de se rapprocher des jeunes, de les aider que de les critiquer. Vivre avec les jeunes, partager leur enthousiasme, c'est rester jeune.

Dans ce domaine éducatif, notre corps enseignant a, avec la famille, une grande et belle mission, je pourrais dire un apostolat. Tous deux ont en effet à préparer une jeunesse saine et forte, moralement et physiquement.

Je saisis cette occasion de rendre hommage à la

Direction de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport de Macolin et de la féliciter pour son activité. Ses dirigeants ont admirablement compris leur noble tâche de haute portée morale, humanitaire et sociale qui consiste à former nos futurs maîtres et moniteurs de gymnastique et de sport, lesquels ont ensuite à conduire notre jeunesse et à faire son éducation civique, parallèlement à son développement physique. Le but de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport n'est en effet pas seulement d'enseigner la pratique raisonnée de la gymnastique, base de tous les sports et la sagesse de la psychologie sportive. Mais le but de Macolin consiste aussi à développer les qualités morales, la camaraderie, l'esprit d'équipe, de solidarité, cet esprit qui a fait notre force de 1939-1945, en un mot, à former des hommes :

- des hommes sûrs d'eux-mêmes
- des hommes sachant apprécier les valeurs de nos institutions, de nos traditions, de nos libertés
- des hommes qui ne se laissent pas influencer par la propagande étrangère incompatible avec notre idéal suisse.

Quelle haute mission ! Je ne puis que féliciter le personnel enseignant qui se consacre corps et âme à notre jeunesse et souhaite que Macolin devienne un centre de rayonnement et qu'avec sa belle devise « Jeunesse forte, peuple libre », la voix de Macolin se fasse entendre du Jura aux Alpes comme un rappel du passé. Je suis persuadé qu'ainsi se lèvera une jeunesse qui saura demain assurer la continuité de notre indépendance.

Parents, faites entrer vos enfants dans nos sociétés locales de gymnastique.

Quant à vous, jeunes gens, mes amis, dites-vous bien qu'il ne suffit pas d'attendre l'âge de sa majorité et les droits civiques qui s'y rattachent. Il n'y a pas que des droits, il y a aussi des devoirs, en particulier celui de servir, servir son pays comme soldat et comme citoyen. Quelle que soit la profession que vous aurez choisie, vous servirez votre pays, ici ou à l'étranger, par votre travail, votre honnêteté, votre droiture, votre fidélité à la croix de notre drapeau.

Et vous, Mesdemoiselles, ou Mesdames sans enfants qui êtes libres et n'êtes pas indispensables au foyer, mettez-vous à la disposition de l'armée, faites-vous recruter dans l'une ou l'autre des diverses catégories des Services complémentaires féminins où la S.C.F. a les mêmes droits que nos soldats (solde, assurance militaire et indemnités) et dites-vous bien : « Chaque S.C.F. libre un combattant pour le front » !

Tout Suisse doit croire et vouloir.

Croire en la destinée du pays, à nos moyens, à nos possibilités, à notre force.

Vouloir constamment défendre ces valeurs :

- dans la famille, à l'école, autour de soi,
- lutter contre le défaitisme, contre les idéologies étrangères, incompatibles avec l'esprit helvétique.

Dieu nous a, en effet, donné une petite patrie, mais il l'a faite belle pour que nous puissions mieux l'aimer, forte pour que nous puissions mieux la défendre et mieux la servir.

